Premières Informations

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Salaires et Conventions salariales

Numéro 160 - MARS 1990

LA MAIN-D'ŒUVRE ÉTRANGÈRE EN 1988

Dans les établissements de 10 salariés et plus, la main-d'œuvre étrangère continue de baisser. Le nombre de salariés étrangers s'est en effet réduit dans ces établissements de 1 074 000 en 1979 à 703 000 en 1988, soit une baisse de 34 % en neuf ans. Depuis 1985, où ce nombre s'élevait à 788 000, la baisse est de 11 %. En 1988, un peu moins de quatre salariés étrangers sur cinq sont des ouvriers. Parmi les ouvriers, la main-d'œuvre étrangère tend à devenir plus qualifiée. Ce sont le bâtiment et les services qui emploient la majorité des salariés étrangers.

La répartition par nationalité des salariés étrangers évolue lentement. Les Portugais restent les plus nombreux (28,9 %) devant les Algériens (19,3 %). 46 % des salariés étrangers sont des ressortissants de la CEE.

La main-d'œuvre étrangère continue de baisser.

En décembre 1988, 703 000 salariés étrangers étaient employés dans les établissements de 10 salariés et plus du champ de l'enquête. Ils étaient 788 000 en décembre 1985 : la baisse est de 11 % en trois ans.

La part de la main-d'œuvre étrangère parmi l'ensemble des salariés qui s'était réduite continûment entre 1973 et 1985, a continué de baisser depuis. Elle a ainsi diminué de 4,6 points depuis quinze ans, dont 1,1 au cours des trois dernières années, s'établissant à 7,3 % en 1988 (voir graphique 1 et tableau 1).

GRAPHIQUE 1
Pourcentage des étrangers parmi l'ensemble des salariés

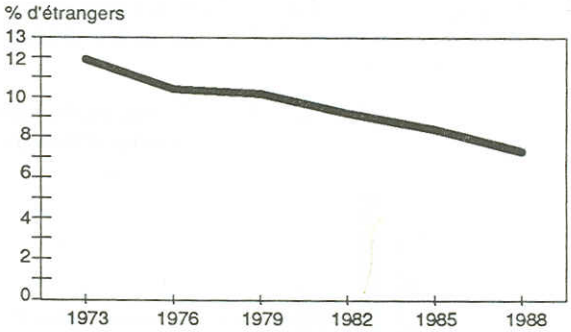

TABLEAU 1 — **Pourcentage de salariés étrangers parmi l'ensemble des salariés (%)**

	1973	1976	1979	1982	1985	1988
Pourcentage de salariés étrangers	11,9	10,4	10,2	9,2	8,4	7,3

SES

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE

1, place de Fontenoy, 75700 PARIS - Téléphone : 40.56.51.62

Entre 1985 et 1988, la part des salariés étrangers a diminué quelle que soit la taille des établissements (cf. tableau 2). Elle reste, comme en 1985, plus élevée dans les établissements de moins de 500 salariés que dans les plus gros établissements (500 salariés et plus). Ce recul résulte d'une moindre diffusion de l'emploi des étrangers parmi les établissements couverts par l'enquête.

Au cours de la même période, la proportion d'établissements qui emploient au moins un salarié étranger est passée, en effet, de 53,2% à 49,2%. En revanche, le recours aux travailleurs étrangers augmente dans les établissements utilisateurs : leur part y passe de 10,2% en 1985 à 12,4% en 1988. Ainsi donc, une proportion moins importante d'établissements emploie des étrangers, mais ceux-ci représentent une part plus importante des salariés dans ces établissements.

TABLEAU 2
Proportion de salariés étrangers et proportion d'établissements employant des étrangers, selon la taille des établissements

Taille des établissements	Proportion de salariés étrangers		Proportion d'établissements employant des étrangers	
	1985	1988	1985	1988
De 10 à 49 salariés	8,4	7,0	48,1	44,4
De 50 à 199 salariés	9,1	8,0	72,9	68,4
De 200 à 499 salariés	8,5	7,8	87,7	84,2
500 salariés et plus	7,2	6,3	91,2	85,9
Ensemble	**8,4**	**7,3**	**53,2**	**49,2**

Lente évolution de la répartition par nationalité.

La répartition par nationalité des salariés étrangers évolue lentement. Les Portugais sont toujours les plus nombreux (28,9%) devant les Algériens (19,3%). La part de ces deux nationalités continue d'évoluer de façon opposée : alors que la part des Portugais croît (+ 0,5%), celle des Algériens diminue (— 0,6%).

La croissance de la part des Portugais dans le total n'empêche pas une diminution relative de la part des ressortissants de la CEE qui représentent 46% en 1988 contre 47,2% en 1985. Cette baisse a pour contrepartie la progression des parts des Marocains et des ressortissants d'Afrique Noire qui progressent depuis 1985, respectivement de 0,9 et 0,7 point.

Le tableau 3 et le graphique 2 donnent la répartition par nationalités des salariés étrangers en 1982, 1985 et 1988 (par ordre d'importance en 1988).

TABLEAU 3
Répartition par nationalité des salariés étrangers
(par ordre d'importance en 1988)

Nationalités	1982	1985	1988
Portugais	27,6	28,4	28,9
Algériens	22,2	19,9	19,3
Marocains	11,8	11,9	12,8
Italiens	8,4	7,8	6,9
Espagnols	7,8	7,3	6,4
Africains noirs	3,9	4,6	5,3
Tunisiens	4,9	4,7	4,9
Autres nationalités	2,8	4,3	4,4
Autres CEE	3,2	3,7	3,8
Turcs	3,0	2,9	3,0
Khmers, Laotiens, Vietnamiens	1,9	2,2	2,2
Yougoslaves	2,5	2,3	2,1
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

GRAPHIQUE 2 — **Répartition par nationalité des salariés étrangers de 1982 à 1988**
(toutes activités) */ Source enquêtes spécifiques MTEFP*

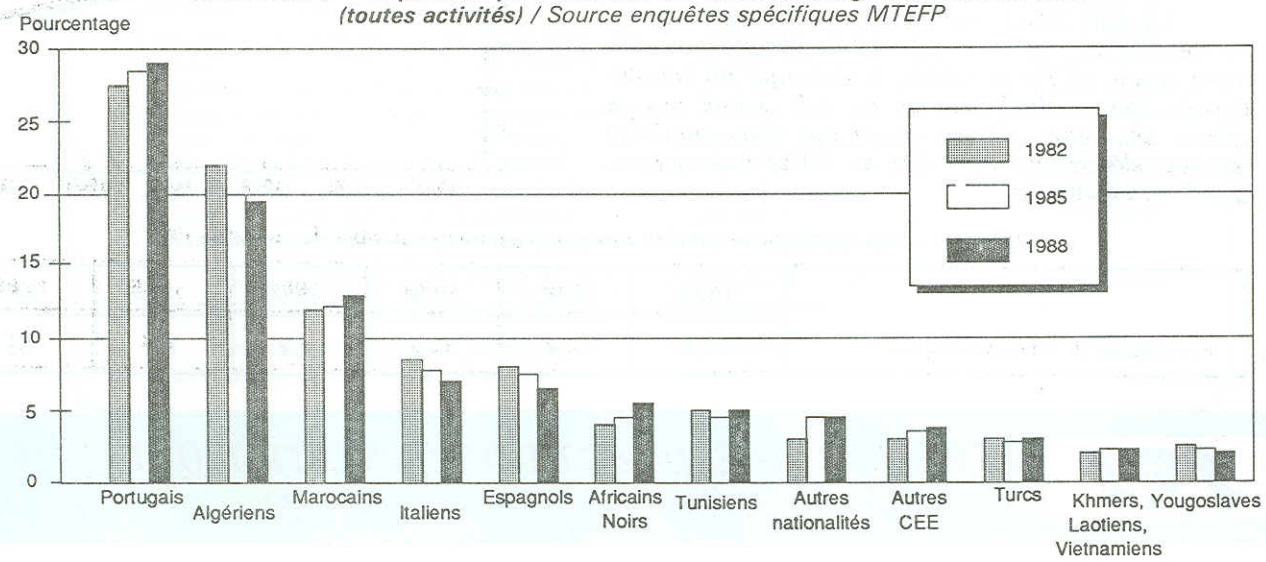

Le bâtiment et les services emploient plus de la moitié des salariés étrangers...

Deux secteurs emploient ensemble 51,5% des salariés étrangers : le bâtiment-génie civil (26,8%) et les services (24,7%). Ils n'occupaient que 47,4% des salariés étrangers en 1985 et 46,1% en 1982 — entre 1985 et 1988 la part de l'industrie continue de décroître, qu'il s'agisse des biens intermédiaires (— 1,2 point), des biens d'équipement (— 1,7) ou des biens de consommation (— 1,3) (cf. tableau 4).

TABLEAU 4
Répartition des salariés étrangers par secteur d'activité en décembre 1985 et décembre 1988

	Décembre 1985	Décembre 1988
Industries agricoles et alimentaires	3,0	3,0
Pétrole	0,1	0,1
Industrie des biens intermédiaires	14,6	13,4
Industrie des biens d'équipement	14,7	13,0
Industrie des biens de consommation	9,5	8,2
Bâtiment, génie civil et agricole	24,4	26,8
Commerces	7,7	7,6
Transports	3,0	3,2
Services	23,0	24,7
Total	**100,0**	**100,0**

La part des étrangers a surtout diminué dans le bâtiment et l'industrie.

Le poids des salariés étrangers, qui diminue globalement de 1,1 point en trois ans, baisse dans l'industrie et le bâtiment-travaux publics respectivement de 1,3 et 2 points. Dans les activités de service, la part des salariés étrangers augmente à nouveau à partir d'un niveau faible par rapport aux deux autres secteurs, après stagnation entre 1982 et 1985. La progression de 0,6 point entre 1985 et 1988 porte le taux de présence des salariés étrangers dans les services à 6,7% (cf. tableau 5).

TABLEAU 5
Taux de présence étrangère dans les grands secteurs d'activité (en %)

	1976	1979	1982	1985	1988
Industrie	10,4	9,9	8,8	7,7	6,4
Bâtiment et génie civil	27,2	28,0	23,4	23,0	21,0
Services	5,3	5,9	6,2	6,2	6,7
Ensemble des activités	**10,4**	**10,2**	**9,2**	**8,4**	**7,3**

Un peu moins de quatre salariés étrangers sur cinq sont des ouvriers.

78,8% des salariés étrangers sont des ouvriers en 1988. Cependant, entre 1982 et 1988, la part des ouvriers tend à diminuer sensiblement au profit des autres catégories (cf. tableau 6).

TABLEAU 6
Répartition par qualification des salariés étrangers (en %)

Années	Ouvriers	Employés	Agents de maîtrise, techniciens	Cadres	Total
1982	84,9	9,8	3,0	2,3	**100,0**
1985	79,5	13,2	4,0	3,3	**100,0**
1988	78,8	13,3	4,2	3,7	**100,0**

Les ouvriers étrangers tendent à devenir plus qualifiés.

Pour un « volant » à peu près stable, de manœuvres et d'apprentis, la réduction de la part des ouvriers spécialisés s'effectue au bénéfice de la part des ouvriers qualifiés. En 1988, le tiers des ouvriers sont des ouvriers spécialisés et la moitié des ouvriers qualifiés, contre respectivement 36,1 % et 48,5 % en 1985 (cf. tableau 7 et graphique 3).

TABLEAU 7
Répartition des ouvriers étrangers (en %)

Années	Manœuvres et apprentis	Ouvriers spécialisés	Ouvriers qualifiés	Total
1982	16,6	39,2	44,2	100,0
1985	15,4	36,1	48,5	100,0
1988	16,1	33,3	50,6	100,0

GRAPHIQUE 3
Répartition par qualification des salariés étrangers, de 1982 à 1988 (toutes activités)
Source enquêtes spécifiques MTEFP

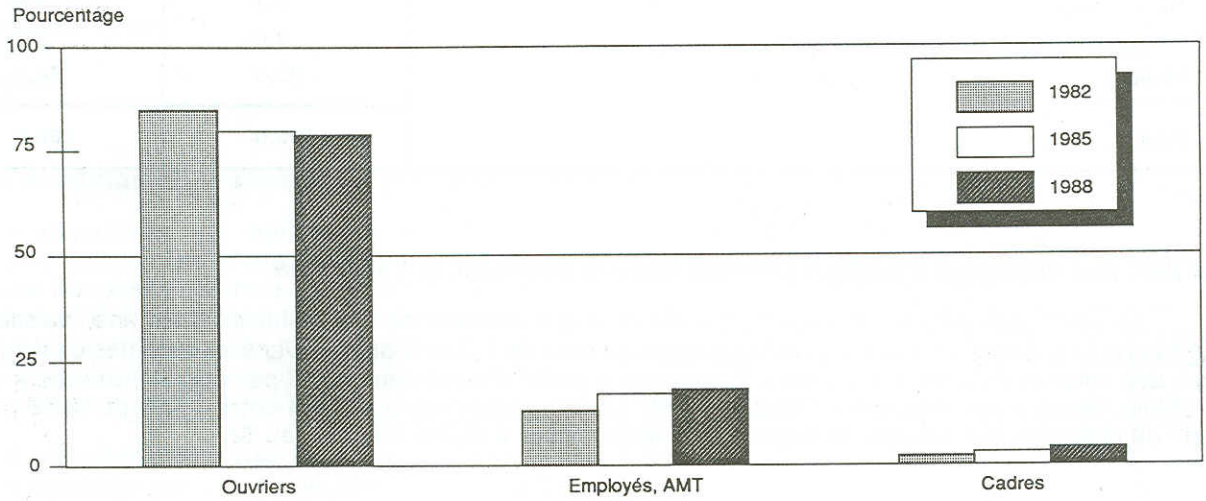

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Les résultats présentés ici proviennent d'une enquête réalisée en décembre 1988 dans le cadre des enquêtes sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (ACEMO) auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de 10 salariés et plus, représentant l'ensemble des activités économiques à l'exception de l'agriculture, des administrations publiques, des services domestiques et des entreprises de travail temporaire. Des enquêtes similaires ont été réalisées depuis avril 1971 tous les trois ans. Ces enquêtes permettent de comparer les caractéristiques de la main-d'œuvre étrangère salariée en France à des dates successives. Il ne faut pas lire les évolutions données par l'enquête comme ayant concerné un ensemble stable de salariés. Dans ces comparaisons, il faut garder à l'esprit que la population étrangère se renouvelle plus que la population française du fait des flux d'entrées ou sorties du territoire et que sa définition même dépend du processus d'acquisition ou de perte de la nationalité française. On rappellera d'autre part que la population étrangère salariée comme la population française salariée, mais de façon différente, se modifie notamment par entrée des jeunes, par sortie des salariés partant à la retraite, par départ vers une activité non salariée (artisanat, petit commerce) et par l'accroissement du taux d'activité des femmes.

On peut estimer qu'en 1988, la main-d'œuvre salariée étrangère couverte par l'enquête représente près des deux-tiers de l'emploi salarié étranger total.

Les résultats complets paraîtront ultérieurement dans les Dossiers Statistiques du Travail et de l'Emploi.